



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Section Paris 8 PPDC

juin 2016

## NOUS VOULONS GARDER NOTRE RÉGIME DE TRAVAIL ACTUEL

**C**omme nous vous l'annonçons après la dernière RDSL du 12 mai, deux nouveaux scénarii nous ont été proposés.

Pour la CFDT, il est clair que le régime actuel (1 samedi sur 5) et qui convient à tous les agents de la PPDC 8 (EUROPE) doit perdurer.

Par contre, ce qui nous est proposé est loin de nous satisfaire car le prétexte de la DSCC, à savoir vouloir harmoniser tous les centres transformés en plaque avec 1 samedi sur 3 travaillé, est un non-sens.

Si dans certains arrondissements la formule 1 samedi sur 3 (ou sur 4), peut se comprendre, dans le 8ème elle n'est pas viable. Car le peu de résidents dans cet arrondissement (connu et reconnu pour être surtout un quartier d'affaires) est donc plutôt propice à ce que nous conservions notre régime actuel.

A compter du 6 juin, le nombre de bureaux collectés le samedi diminue. Pour cette raison, aucun impératif de productivité ne justifie ce retour en arrière ; les agents de la PPDC ayant, depuis 3 ans déjà, intégré ce régime de travail. Aussi, nous demandons le maintien de cette organisation.

Comme l'accord prendra fin le 6 juin, la CFDT va s'appuyer sur la consultation qui vous a été présentée la semaine dernière et que vous avez majoritairement signée en précisant clairement votre choix.

La CFDT va transmettre cette consultation à la directrice de la PPDC 8 ainsi qu'à la directrice de la DSCC.

Votre choix tout comme vos attentes doivent être entendus et satisfaits.

**LA CFDT SAURA PRENDRE SES RESPONSABILITÉS ET ÊTRE À VOS COTÉS QUAND VOS CONDITIONS DE TRAVAIL SONT ATTAQUÉES.**



CFDT SF3C  
23 rue d'Alleray 75015 Paris  
01 40 29 82 00  
www.cfdfs3c.org

